



Groupe de travail ADEA pour le DPE

Historique





Publié par l'UNESCO Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA)
BP 33 1112, Avenue L.S. Senghor, Dakar (Sénégal)
pour le compte du Groupe de travail ADEA

© BREDA 2008

© Photos

Couverture (en bas à gauche) : Wilhjelm (www.sxc.hu) • page 3 (en haut) : Wilhjelm (www.sxc.hu) • page 5 (en haut) : Thierry Bonnet (www.thierrybonnet.com) • page 5 (en bas) : UNESCO • page 6 (à gauche en haut) : www.sxc.hu • page 9 (en haut) : www.sxc.hu • page 9 (en bas) : Jonathan Hillis (www.sxc.hu) • page 10 : www.sxc.hu

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits et exemples contenus dans cette publication. Les opinions qui y sont exprimées ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.



DPE/EPPE : l'Afrique avance

Le développement de la petite enfance (DPE) est un droit reconnu par la Convention des Droits de l'Enfant (articles 6, 18, 29 de la Convention des Droits de l'Enfant, 1989).

Par définition, le DPE est une approche globale du développement des jeunes enfants qui favorise leur bien-être physique, leurs compétences cognitives et linguistiques et leur développement social et émotionnel.

Objectif EPT n°1 : "**Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés.**", appel lancé à toutes les nations, à toutes les organisations de la société civile et à tous les partenaires au développement pour qu'ils développent et améliorent sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés. (Déclaration de Dakar 2000)

Les premières années : une période importante du développement du cerveau qui jette les bases de l'apprentissage à venir (Situation des enfants dans le monde, DPE, UNICEF, 2001).

Le Rapport de Suivi EPT 2007 reconnaît que "Les programmes sur la petite enfance sont d'une importance capitale pour compenser les désavantages d'ordre économique et social. EPPE est un instrument de garantie des droits de l'enfant qui ouvre la voie à la réalisation de tous les objectifs EPT et contribue puissamment à la réduction de la pauvreté, objectif primordial des ODM (p. 6)"

Les programmes DPE ne sont actuellement pas prioritaires dans les budgets nationaux et la plupart des bailleurs de fonds ne reconnaissent pas encore le DPE comme prioritaire dans le cadre de leurs programmes d'investissement.

Situation du jeune enfant en Afrique sub-saharienne

- Des millions d'enfants n'ont toujours pas accès aux programmes de soins, à la vaccination de base, à l'eau potable, à une alimentation appropriée et aux pratiques d'éveil nécessaires à la petite enfance pour survivre, grandir et se développer.
- 45 % de la mortalité infantile du monde.
- 50 % de la mortalité maternelle.
- 90 % des enfants orphelins du sida au niveau mondial.
- 38 millions d'enfants non scolarisés dont 80 % en zone rurale.
- Taux d'abandon scolaire encore élevé – surtout dû au fait que les écoles ne sont pas prêtes à recevoir les jeunes enfants et que les jeunes enfants ne sont pas prêts à entrer dans le système scolaire.
- Mauvaise qualité des programmes de DPE – mauvaise qualité du personnel enseignant.
- L'accès, les taux de rétention et d'achèvement du cycle scolaire constituent toujours de sérieux problèmes.



Le Rapport de Suivi EPT 2007 conclut : "Nous n'allons réaliser ni l'EPT ni les ODM sans programmes sur la petite enfance"

Les récents rapports sur les programmes de développement de la petite enfance au niveau mondial soulignent sur le peu d'intérêt dont font l'objet les plus jeunes enfants. Presque la moitié des pays du monde n'ont pas de programme formel pour les enfants de moins de trois ans. Les inscriptions ont triplé depuis 1970 dans l'éducation préscolaire, même si la couverture reste très faible dans la majeure partie du monde en développement, en particulier dans les pays d'Afrique sub-saharienne alors que la plupart des pays de l'OCDE ont au moins deux années d'éducation préscolaire gratuite (voir encadré ci-contre).

Lors qu'on se réfère à la [Déclaration de Dakar 2000](#) relative à la réalisation des Objectifs du Millénaire en matière d'éducation de base à l'horizon 2015, l'un des objectifs prioritaires (Objectif 1) concerne le développement de programmes en vue de la réalisation des droits fondamentaux des enfants par le biais d'actions spécifiques destinées à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux à travers l'[Education et la Protection de la Petite Enfance](#) – vaccination, nutrition, éveil, éducation et protection – avec l'implication des parents et l'appui total de la communauté, au cours de la petite enfance¹.

Depuis la Déclaration de Dakar, plusieurs forums se sont penchés sur les problèmes de l'EPPE en Afrique. Une série de [Conférences Internationales sur le DPE en Afrique](#) organisées avec le soutien des organisations qui parrainent le DPE (Banque mondiale, ADEA, Agences des Nations Unies), et plusieurs ONG internationales (Plan International, Bernard van Leer, Save the Children, Fondation Aga Khan, pour n'en citer que quelques-unes...) ont réuni les parties intéressées – gouvernementales comme non gouvernementales – en vue de procéder à un examen approfondi de la survie, du développement, de l'éducation et de la protection du jeune enfant. Les premières de ces rencontres qui se sont tenues à Kampala, en Ouganda en 1999, furent suivies par d'autres à Asmara, en Erythrée, trois ans plus tard (2002), avec la plus récente à Accra, au Ghana, du 20 mai au 4 juin 2005. La première rencontre (Ouganda) avait pour objectif le partage des "bonnes pratiques" en matière de DPE dans la région afin d'apporter la démonstration qu'il est possible de répondre aux besoins et aux droits du jeune enfant dans la région Afrique sub-saharienne. La deuxième (en Erythrée) avait pour objectif de partager les leçons tirées, "ce qui marche et ce qui ne marche pas". Le thème de la troisième conférence était "Faire avancer le DPE en Afrique" en plaçant le DPE sur l'agenda politique des pays d'Afrique sub-saharienne.

On note également dans les pays d'Afrique sub-saharienne que :

- le préscolaire est surtout l'affaire du secteur privé ;
 - les enfants les plus à même de bénéficier des programmes EPPE – ceux qui sont les plus exposés à la malnutrition et aux maladies évitables – sont les moins susceptibles d'y être inscrits ;
 - le personnel mal formé et mal payé ;
 - les gouvernements et la plupart des agences donatrices accordent une faible priorité à l'initiative EPPE – moins de dix pour cent des dons destinés à l'éducation primaire vont aux programmes EPPE.
- (Rapport mondial de suivi EPT : un bon départ : EPPE, 2007)

Toute l'attention accordée au DPE au niveau régional au cours des dernières années semble avoir donné naissance à une plus grande prise de conscience de son importance au niveau national : alors qu'à la fin des années 1990 seuls trois pays avaient une politique de DPE, en novembre 2006 on rapportait que 22 pays d'Afrique sub-saharienne sur 53 étaient fermement engagés dans un débat approfondi sur les politiques à suivre et sont en fait en train de développer des politiques de DPE. Onze de ces pays ont maintenant des objectifs clairement définis et un plan d'action pour réaliser l'EPPE en vue parvenir à l'Education pour Tous ("L'apprentissage commence à la naissance", Jomtien, Thaïlande, 1990).



¹ La **Petite Enfance**, tel que le terme est actuellement utilisé au niveau international, est définie comme étant la période de la vie d'un enfant qui va de la conception à l'âge de huit ans.

Les **soins** sont définis comme un processus aboutissant à la création d'un "environnement favorable", susceptible de contribuer au développement optimal de l'enfant – il est partie intégrante de la culture. Elle concerne ce que les adultes, les parents en particulier, fournissent en terme d'interaction affectueuse et saine, de sécurité, de soutien, de modèle à suivre, de stimulation, de protection et de temps consacré à l'enfant... Il s'agit de la série d'actions intégrées qui garantit aux enfants la synergie de la protection et de l'assistance en matière de santé, nutrition, des aspects psychosociaux et cognitifs du développement et constitue ainsi l'un des facteurs clés dans la promotion du développement optimal de l'enfant.

Le réseau DPE en Afrique

La majeure partie du travail présenté à ces différents forums et à la rencontre du Ghana ont bénéficié de l'appui du **Groupe de travail DPE de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)** en collaboration avec d'autres bailleurs, y compris des agences de l'ONU (UNICEF, UNESCO), plusieurs organisations non gouvernementales internationales (Save the Children, Fondation Aga Khan, et beaucoup d'autres) et la Banque mondiale.

Depuis 1998, année où le gouvernement des Pays-Bas a remplacé l'UNICEF comme coordinateur du GT/DPE, il a encouragé la collaboration et la mise en réseau des différents acteurs du DPE en Afrique en vue de promouvoir une approche plus cohérente à différents niveaux, sur la base des expériences et de l'existence d'autres réseaux dans la région.

Au cours des douze à quinze dernières années, il y a eu plusieurs tentatives de développement de réseaux de professionnels de l'EPPE en Afrique. Le **Réseau Afrique Développement de la Petite Enfance (RADPE)** a démarré en 1994 avec la Déclaration de Calamar,



qui a défini les rôles et fonctions d'un tel réseau, mis en place avec le soutien de onze pays des régions d'Afrique de l'Est et du Sud réunis à l'île Maurice pour se pencher sur la programmation intégrée de l'EPPE/D dans la perspective de l'EPT. Ce réseau était coordonné par un Secrétariat basé à l'Institut d'Education de Nairobi, au Kenya, au cours de la période 1995-1999. Il fonctionnait avec l'appui de plusieurs agences – multilatérales, bilatérales et nationales. Ce réseau a organisé une série d'événements, dont la contribution à l'organisation d'Instituts d'Eté, d'ateliers en Afrique de l'Ouest et du Sud, la traduction de fascicules, des exercices de suivi et évaluation, des consultations dans plusieurs pays membres. Le réseau a soutenu une initiative sur le VIH/sida en Afrique de l'Est et du Sud avec quatre études menées en RSA, la Namibie, le Swaziland et l'Ouganda qui se sont poursuivies jusqu'en 2005.

Au cours de la période 1999-2004, l'**Université Virtuelle Développement de la Petite Enfance (UVDPE)** basée à l'Université de Victoria, Canada, a contribué au développement d'un réseau regroupant tous ceux qui ont suivi les Instituts d'Eté sur la période 1996-1999 et ensuite ceux qui se sont inscrits au diplôme de Maîtrise en Développement des Jeunes Enfants qui s'est terminée il y a deux ans. Parmi les activités de l'Université Virtuelle figurent la publication d'articles, de fascicules, ainsi que le partage d'information parmi ses membres. Cette Université est appelée à jouer un rôle actif dans le programme de collaboration Nord/Sud-Sud/Sud lors qu'il démarrera au cours de deux prochaines années.

Plusieurs autres réseaux ont été développés en Afrique de l'Ouest avec l'assistance du Bureau Régional de l'UNICEF et le soutien de l'UNESCO-BREDA (Abidjan, Côte d'Ivoire, et Cameroun). D'autres ont été actifs sous la coordination d'une ONG française, la **CEMEA**, qui a organisé au cours des six dernières années une série de programmes de formation ("Méthodes actives") pour les professionnels dans le domaine de l'éducation et développement du jeune enfant dans certains pays d'Afrique.

Le dernier programme de formation a eu lieu à Madagascar il y a deux ans et en novembre prochain, il réunira des représentants de pays de l'Océan Indien à Antananarivo pour discuter du thème "Renforcement des capacités des parents".



Le Groupe de travail de l'ADEA pour le DPE/EPPE

L'histoire du GTDPE nous ramène en 1993 où il fut d'abord créé comme unité spéciale au sein du "Groupe Participation des Femmes" de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (maintenant FAVE).

Au cours de la réunion du Groupe de travail à Angers, en France (oct. 1993) fut incluse dans l'ordre du jour une séance à la demande du groupe intéressé au DPE qui a fait l'objet d'une grande attention de la part des représentants des ministres et agences donatrices. Un groupe de travail provisoire a été créé à la suite d'un atelier de l'UNICEF sur l'ECCD et l'Education parentale qui s'est tenu à l'île Maurice en 1994, comme unité spéciale au sein du groupe "Participation des Femmes" de l'ADEA. Entre-temps, (mars 93) l'UNICEF a mené une étude d'orientation inter-agences "Vers une stratégie globale pour le développement du jeune enfant" qui a abouti sur la série "Défis et Opportunité" avec ses vidéos et affiches "Données pour le développement de l'enfant" largement diffusées dans le cadre de l'initiative "Savoir pour sauver".



Dans la première période (1993-1997), le groupe de travail était animé par un groupe de professionnels originaires de onze pays d'Afrique sub-saharienne, qui s'étaient déjà engagés pour le développement intégré de la petite enfance et pour une programmation intégrée comme point important d'une stratégie EPT. Ils travaillaient avec le soutien des fondations Bernard van Leer, Aga Khan, de l'ONG Save the Children, de l'UNICEF et de l'USAID, entre autres, et bénéficiaient de l'appui du Group Consultatif sur le DPE (Robert Myers et Cassie Landers).

Le Groupe de travail est devenu pleinement opérationnel en 1996 à la suite de l'évaluation à mi-parcours de l'EPT qui s'est tenue à Amman, en Jordanie, où le slogan "A huit ans c'est trop tard !" fut introduit par le JCG/DPE. Fin 1996, s'est tenu au Centre Innocenti à Florence en Italie, un atelier où étaient représentés des délégués d'Afrique sub-saharienne, ainsi que des donateurs DPE pour l'Afrique et le Secrétariat de l'ADEA. Y fut proposée la formalisation de la création du Groupe de travail. L'UNICEF, qui avait assuré le leadership au sein du GT, a fait des propositions de budget, auxquelles ont souscrit la plupart des donateurs présents et a proposé la création d'un Secrétariat, dont le premier siège fut accueilli par l'Institut d'Education du Kenya. Un programme de travail (1996-1999) fut développé avec un budget auquel ont contribué plusieurs des donateurs présents à Florence.

Au cours d'une réunion de l'ADEA (Cotonou, Bénin) en fin 1997, l'UNICEF a formellement demandé que la présidence du GT/ DPE soit confiée à d'autres partenaires intéressés par la promotion du jeune enfant en Afrique sub-saharienne. Plusieurs pays ont exprimé leur intérêt dans la promotion du groupe de travail nouvellement créé. Parmi ces pays, le Ghana, la Namibie, la Finlande et les Pays-Bas. Le choix s'est porté sur le ministère des Affaires étrangères néerlandais qui s'est chargé de la responsabilité de coordonner le travail. Il a proposé une mise à jour de l'agenda du Groupe de travail DPE et a organisé une revue des politiques de DPE en Afrique sub-saharienne. Les résultats furent discutés à Amsterdam et publiés

Structure

- Membres du GT : Agences internationales actives dans le DPE en Afrique, points focaux nationaux DPE, défenseurs ministériels du DPE, experts en DPE
- Comité Directeur : Membres du GT venant des agences internationales, représentants de gouvernements nationaux et des experts en DPE.
- Secrétariat (virtuel) : le groupe de travail fonctionne comme un secrétariat virtuel, assurant la liaison entre différentes institutions. En vue de faciliter et garantir la continuité, on a engagé un coordonnateur pour assurer le suivi des accords convenus au sein du Comité Directeur et pour améliorer la communication et les échanges parmi les membres du GT.

But et principaux objectifs de l'ADEA-GTD/PE

La justification du GT/DPE trouve sa source dans la reconnaissance du fait que les premières années sont cruciales pour le développement futur de l'enfant. Le GT encourage et soutient l'approche holistique du développement des jeunes enfants dans la région Afrique sub-saharienne. Il vise à construire des ponts entre les différents acteurs du DPE aux niveaux aussi bien régional que national, afin de faciliter une réponse cohérente et coordonnée aux défis auxquels doit faire face le développement de la petite enfance en Afrique.

L'objectif général du GT/DPE est de **s'assurer que l'enfant africain survit, se développe et a un bon début dans la vie**. Les principaux objectifs sont de servir de catalyseur et de facilitateur pour :

- mobiliser un soutien politique continu et public aux niveaux régional et national,
- encourager un partenariat soutenu et la mise en réseau,
- faciliter la recherche, le renforcement des capacités et des connaissances et l'échange d'expériences,
- stimuler la revue des politiques nationales, leur mise en œuvre et leur développement, ainsi que la mise en place du suivi.

dans le «Rapport Kate Torkington», aboutissant à la création d'un Secrétariat confié aux Pays-Bas, avec un programme révisé mettant l'accent sur le dialogue sur les politiques à suivre et le développement de la programmation dans des pays qui considéraient déjà le DPE comme un point majeur de leur initiative EPT.

En 2003, le GT est un tournant : la deuxième Conférence Africaine Internationale à Asmara (2002) a identifié le GT comme initiateur et catalyseur pour le suivi.

Depuis lors, le Secrétariat du Groupe de travail a encouragé une procédure de mise en réseau et développé un puissant partenariat entre pays phares dans le secteur du développement du jeune enfant en Afrique sub-saharienne et s'est transformé en véritable partenariat, réunissant aussi bien les agences internationales que les représentants des gouvernements qui ont à cœur le DPE et qui encouragent son développement en Afrique.

Un réseau panafricain : depuis la conférence du Ghana (2005), le GTD/PE a commencé à se transformer en un réseau panafricain pour le DPE, avec pour

GT/DPE : Réalisations spécifiques depuis 1997

- Projet de politique de DPE (1 & 2) et soutien au développement de politique dans plusieurs pays africains : cette initiative particulière a constitué une importante contribution du GT dans les années récentes. En 1999, au cours de sa réunion annuelle, le GT a identifié le soutien à la mise en place d'un environnement politique favorable comme élément clé pour avancer dans la région : il a procédé à une analyse approfondie de ce qui a été fait dans différents pays (Ghana, Maurice et Namibie) avec l'appui de deux consultants (K.Torkington et Margaret Irvine, rapport en 2001.) Sur la base des recommandations faites dans ce rapport, un "projet de politique" a été lancé afin de soutenir le processus d'élaboration de politique dans trois pays : Mauritanie, Sénégal et Burkina Faso en 2003-2004, avec l'appui d'un consultant (Emily Vargas Baron, rapport en 2004). Les leçons tirées de tous ces pays ont été partagées avec tous les délégués d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Un "Guide pour l'action" a été développé.
- Projet DPE-VIH/sida : renforcer les réponses nationales en matière de VIH/sida en relation avec les besoins des jeunes enfants dans cinq pays d'Afrique sub-saharienne.
- Création d'un forum pour le partage de l'information et mise en place d'un réseau : conférences régionales DPE et étude de l'impact aux niveaux régional et national (Ouganda 1999, Erythrée 2002, Ghana 2005) (Voir page suivante pour plus de détails sur la Conférence du Ghana).
- Placement du DPE sur l'agenda de l'éducation en Afrique (ADEA Biennale 2003 – exposition DPE –Session Spéciale 2006 sur le DPE).
- Contribution au Rapport Mondial de Suivi 2007 EPT sur l'EPPE.
- Proposition d'un cadre stratégique pour le DPE en Afrique (2006-2010) basé sur les résultats de la conférence d'Accra 2005, de la Biennale ADEA 2006 et des recommandations du Rapport Mondial de Suivi EPT sur l'EPPE 2007.
- Création d'un site pour partager l'information sur le DPE en Afrique.
www.ecdafrica.com
- Entretien d'une base de données sur les points focaux nationaux DPE.
- E-mails d'information réguliers aux membres du GT/réseau.
- Publications GTDPE.
www.adeanet.org, www.ecdafrica.com



résultat le transfert de sa gestion dans une institution basée en Afrique en 2007.

Liens avec l'ADEA et le Groupe Consultatif sur le DPE : né de l'ADEA, le GTD/PE entend conserver ses liens institutionnels avec l'ADEA. En même temps, il a développé de fortes relations avec le Groupe Consultatif mondial sur le DPE dont il constitue le pôle régional africain.

Troisième Conférence Internationale Africaine (Ghana, 2005) : "Faire avancer le développement de la petite enfance en Afrique"



- Plus de 300 participants,
- représentant 35 pays africains,
- dont 50 ministres de divers secteurs.

Si le jeune enfant est bien au centre de notre attention, nous savons que pour pleinement développer toutes ses potentialités il a besoin de soutien à trois niveaux : premièrement, son environnement familial

et social ; deuxièmement, l'existence de services essentiels de base de qualité susceptibles de répondre à ses besoins et ses droits ; troisièmement un environnement politique favorable. C'est pourquoi la **Troisième Conférence Internationale Africaine sur le développement de la petite enfance** s'est concentrée sur trois thèmes principaux :

- 1) garantir des pratiques de soins efficaces dans la famille et dans la communauté,
- 2) garantir l'accès et l'utilisation de services de base de qualité,
- 3) garantir un environnement politique favorable.

Selon le rapport de la réunion, "Un résultat attendu de la rencontre d'Accra, c'est un engagement politique accru en faveur du développement de la petite enfance en Afrique qui facilitera l'accélération des actions au niveau des pays et encouragera l'intégration du DPE dans les autres processus de développement tels que la planification PRSP, EPT, SWAP et NEPAD" (Avant-propos).

Tous ces thèmes ont été développés par plusieurs chercheurs et praticiens basés en Afrique et ailleurs et ont contribué à l'évaluation de la situation dans la



région ainsi que la formulation des recommandations les plus importantes pour aller de l'avant.

C'est sur cette base que le Groupe de travail a développé pour la première fois (2006), un "Plan d'action stratégique régional" avec cinq points :

- 1) plaidoyer au niveau politique,
- 2) stratégie de communication régionale,
- 3) mise en réseau et partenariat,
- 4) renforcement des capacités,
- 5) soutien des politiques nationales.

Ces stratégies sont en rapport avec diverses activités, qui sont mises en œuvre par le Secrétariat, le Comité Directeur et les partenaires au niveau national.

A la suite de la rencontre du Ghana, le Groupe de travail a réussi son plaidoyer (commencé à la Biennale de l'ADEA à l'île Maurice en 2003) en faveur de la tenue d'une **Session spéciale DPE à la Biennale de l'ADEA en 2006**. Voici quelques-uns des défis identifiés par les ministres de l'Éducation et les ministres responsables du développement de l'enfant, du bien-être familial, des droits de l'enfant, à leur rencontre de Libreville, au Gabon, en mars 2006 :

- mauvaises conditions physiques et sociales des jeunes enfants en Afrique sub-saharienne ;
- obstacles au développement général de l'enfant exacerbés par la pandémie du VIH et les situations d'urgences, tant créées par l'homme (conflits du Darfour) que naturelles telles que les cyclones et la sécheresse (Madagascar et Niger) ;

- pas d'accès aux services de base de qualité pour les jeunes enfants, en particulier dans les milieux défavorisés (banlieues, zones rurales) ;
- capacité limitée des parents vivant dans des situations de pauvreté et de conflits lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins essentiels de leurs enfants ; expériences négatives des parents relatives au système éducatif ;
- difficulté du passage du foyer et des services du préscolaire, là où ils existent, vers les écoles primaires ;
- taux élevé d'abandon ;
- effectifs surchargés ;
- langue d'enseignement ;
- limitations des relations entre l'école et la communauté ;
- engagement parental limité et participation communautaire limitée.

En réponse à quelques-uns de ces défis et en s'inspirant des réussites et des bonnes pratiques développées à ce jour dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne, les participants ont mis l'accent sur un certain nombre de stratégies prioritaires qu'ils voudraient voir développer au cours des cinq prochaines années.

Ils croient qu'on assiste actuellement à la naissance d'une nouvelle génération d'Africains. Elle doit faire face à beaucoup de nouveaux défis dans un monde en rapide développement, avec le VIH/sida et d'autres désastres causés par l'homme en plus des catastrophes naturelles. Il faut que l'Afrique avance plus vite en comptant sur une série d'activités qu'elle a commencé



à développer au cours de trois ou quatre dernières décennies.

Ils notent avec beaucoup d'intérêt que vingt-deux pays ont exprimé leur intérêt. Onze de ces pays, et parmi eux quelques-uns des plus pauvres au monde, tels le Tchad et le Niger, ont mis en place des politiques et développent des plans stratégiques pour résoudre le problème des soins et de l'éducation pour plusieurs millions de leurs enfants âgés de un à huit ans, qui sont parmi les plus vulnérables que l'on puisse trouver dans n'importe quel programme national.

Ils ont identifié cinq stratégies principales :

- 1) plaidoyer, mobilisation et participation pour le développement durable ;
- 2) renforcement des capacités des institutions et du personnel qui y travaille, à l'aide de la formation et du développement de matériel de support ;
- 3) suivi et évaluation pour le dialogue approfondi sur les politiques et développement de politiques à suivre ;
- 4) recherche-action en vue de tester et de développer des approches plus efficaces et efficientes au service des jeunes enfants ;
- 5) mobilisation des ressources.

GTDPE Perspectives

Les années à venir : le plan d'action stratégique régional (2006-2010)

- Poursuivre le plaidoyer en vue de la mobilisation du soutien politique et public pour placer le DPE sur l'agenda du développement de l'Afrique et des pays africain.
- Améliorer les activités de partenariat et de mise en réseau.
- Soutenir et renforcer les réseaux DPE nationaux émergents.
- Faciliter la recherche, l'accumulation et l'échange de savoir.
- Recensement des universités offrant des programmes DPE en Afrique.
- Poursuite du soutien aux initiatives en matière de renforcement des capacités DPE.
- Continuer à encourager la revue, le développement, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales.
- Identification d'une institution en Afrique susceptible de fournir une base administrative pour le groupe de travail.

Nouvelle base, nouvelles étapes

A la réunion annuelle du Groupe de travail de 2006, il a été décidé que, au regard des forces du réseau en ce moment précis, il était temps de se pencher sur deux nouvelles étapes importantes :

- 1) Devenir indépendant de l'ADEA en tant que Groupe de travail : la principale raison en est qu'en devenant indépendant, nous mettons l'accent sur le fait que l'approche DPE est multisectorielle et ne concerne pas seulement les ministères de l'Education. Il reste entendu que nous gardons nos relations avec cette organisation, car il s'agit là de notre meilleur lien avec les ministères de l'Education en Afrique.
- 2) Disposer d'un secrétariat réel, et non virtuel, basé en Afrique ainsi que d'un nouveau président pour le Groupe de travail : Pour franchir cette nouvelle étape, les Termes de Référence de la nouvelle institution d'accueil ont été communiqués à tous les membres du réseau et des choix ont été opérés sur la base d'un processus participatif au cours duquel le Comité Directeur a choisi "Save the Children, US" et son agence régionale basée à Nairobi comme Secrétariat. L'UNESCO- Breda, basé à Dakar, assure la nouvelle présidence. Avec ce choix, on s'assure que la région Afrique de l'Ouest et du Centre et la région Afrique australe et de l'Est sont bien représentées par les deux organes, ainsi que les pays tant anglophones que francophones des deux régions.

Ces choix ont été approuvés à la réunion annuelle de 2007, qui s'est tenue à Mombasa (Kenya), en novembre et constitue une étape importante de l'histoire de Groupe de travail.



Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)
Groupe de travail sur le développement de la petite enfance
www.adeanet.org • dakar@unesco.org





Contacts

Stella ETSE
Consultant/Asst.
ADEA-WGECD
c/o UNICEF Accra Office
4-8 Rangoon Close
P. O. Box AN 5051
Accra-North
wgecdafrika@gmail.com

Tanja VAN DE LINDE
Africa Area Education Advisor
Save the Children USA
P. O. Box 949-00606
Nairobi, Kenya
tvandelinde@savechildren.or.ke

Rokhaya FALL DIAWARA
Programme officer ECD
UNESCO BREDIA
12, Avenue L.S. Senghor
Dakar - Sénégal
r.diawara@unesco.org

Les auteurs

Cyril DALAIS
Stella ETSE
Eveline PRESSOIR
Jeannette VOGELAAR

www.adeanet.org